

Territoires

Ruanda - Urundi

RUANDA - URUNDI

GEWESTEN

N 3./Expéd.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n° 88.

Antwoord op n°

du 21/12/51 19

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET:

Voorwerp

Semences Grevillea.

Astrida, le 4 janvier 1952.
den

RUHENGERR



24221

Monsieur l'Agronome,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Arboretum pourra vous fournir les semences nécessaires à l'établissement de votre reboisement de 8 Ha de Grevillea.

Je présume que le choix du terrain a retenu votre attention et que ce reboisement ne pourra être entrepris qu'après la saison sèche de 1952. Ce n'est pas en janvier que l'on sème en pépinière mais bien en mai-juin.

L'Ingénieur Forestier du R-U
A. GILLET,

Monsieur l'Agronome du Territoire,

RUHENGERR.

=====

Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri, le 21 décembre 1951.

N° 88.

Objet: Demande de semences.

Monsieur l'Ingénieur Forestier,

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous sera possible de nous fournir les semences de Grevillea pour l'établissement d'un reboisement d'environ 8 Ha. que nous envisageons d'effectuer à Ruhengeri en 1952.

L'Agronome-adjoint principal.
I. Op de Beeck.

A Monsieur l'Ingénieur Forestier Gillet.
ASTRIDA.

Sous-couvert de Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à Ruhengeri.

Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri, le 21 décembre 1951.

N° 89.

Objet: Semences de Grevillea/

Monsieur l'Agronome,

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous sera possible de nous fournir au courant de l'année 1952 quelques Kgs. de semences de Grevillea.

Il est bien évident que nous pourrions payer les semences ainsi reçues.

Avec mes salutations confraternelles.

L'Agronome-adjoint principal.
I.Op de Beeck.

A Monsieur l'Agronome Suraj

ASTRIDA.

Territoires

AGR. 6

Ruanda - Urundi

Astrida, le 17 mars 1952.
den

RUANDA-URUNDI

GEWESTEN

N 69./Expéd.

*lett le 2/3 1952
n° Op de Breda*

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

ANNEXE,
Bijlage

OBJET:

Voorwerp

semences Grevillea.

Monsieur l'Agronome,

Subsidiairement à ma lettre n° 3/Expéd du 4 janvier 1952 et en réponse à vos lettres n°88 du 21/12/1951 et n° II du 28 janvier 1952, j'ai l'honneur de vous faire parvenir 2,600 Kgs de semences de Grevillea robusta.

Cette quantité est suffisante pour le boisement d'une quinzaine d'hectares.

J'attire votre attention sur le fait que votre territoire possède de nombreux semenciers de Grevillea et qu'il vous appartient de faire un effort pour la récolte des semences qui vous sont normalement nécessaires. Les demandes sont de plus en plus nombreuses à l'arboretum alors que les récoltes ne pourront, sous peu, suivre le rythme actuel.

L'Ingénieur Forestier du R-U,
A. GILLET,

Monsieur l'Agronome du Territoire,

de et à

RUHENGERI.

=====

Ruanda-Urundi.
Résidence de Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri, le 28 janvier 1952.

N° II

Objet: Semences Grévillea.

Monsieur l'Ingénieur Forestier,

Suite à la lettre N° 38/AGRI.6.B. du 4 janvier de Monsieur le Résident du Ruanda, nous autorisant à vous demander des semences de Grévillea pour l'exécution la plantation des Grévillea sur les fossés anti-érosifs, j'ai l'honneur de vous demander les semences nécessaires pour la mise en place de quelques 10.000 sujets en octobre-novembre 1952.

Je prends la liberté d'attirer votre attention sur le fait que cette commande ne fait pas double emploi avec celle du 21 décembre 1951.

J'ai pris note de vos observations comprises dans votre lettre N°3/Expéd. du 4 janvier 1952, et si je m'adresse de nouveau à vous pour la fourniture de semences de Grévillea à cette époque de l'année, c'est uniquement dans le but de recevoir mes semences en temps opportun.

L'Agronome-adjoint principal,
I. Op de Beeck.

A Monsieur l'Ingénieur Forestier du Ruanda-Urundi.

ASTRIDA.